**Rencontres de Rufisque**

**6-7 décembre 2012**

**Conclusions**

Ces deux journées d’échanges ont traité des défis de faire vivre un territoire, et de mettre ensemble ces acteurs pour construire une cohérence, un sens à un développement mis au service de l’humain et du progrès social dans un contexte de crise rappelé par de nombreuses interventions notamment, celle de M. le Ministre d’Etat, Amath Dansokho.

La citoyenneté et la démocratie demandent de mener un travail sur les valeurs communes qui rassemblent : la justice sociale, l’égalité, les droits. Cela exige aussi un effort de clarification des concepts comme ceux de gouvernance, de développement durable, de démocratie participative qui cachent des projets et des visions politiques différentes voire opposées, qu’ il convient donc de définir.

Dans un contexte de crise de la démocratie représentative, la démocratie directe est un moyen de renforcer la citoyenneté et de la réinventer. De nouvelles pratiques émergent. Elles interpellent les organisations politiques traditionnelles, les partis, les syndicats, mais aussi les organisations de la société civile. Elles sont amenées à s’interroger sur leur rôle dans la construction d’un développement concerté et partagé.

Le débat s’est porté sur la nature de la participation. Elle ne peut se contenter d’intervenir à la marge sur des petits budgets ou, exclusivement, à une échelle de proximité ; elle doit aussi être un levier pour agir sur l’ensemble des politiques publiques, influer sur les décisions prises par l’Etat et ses représentants, les acteurs économiques, les entreprises etc.. La démocratie participative n’a de sens que si le lien est fait entre démocratie locale et changement global.

Les travaux ont montré les atouts et limites des outils de la démocratie citoyenne. Parmi eux, les conseils de quartier ne doivent se contenter de répondre aux exigences du cadre légal, mais aussi se réinventer pour favoriser réellement l’implication des habitants. Les outils de la participation sont à rechercher du côté des nouvelles formes d’expression dans l’espace public et d’intervention dans la vie politique. La jeunesse notamment les fait évoluer constamment. Les élus doivent y être à l’écoute et se mettre au niveau des populations.

Ces outils ne doivent pas être des instruments de validation ou de consultation, mais placer les acteurs du territoire en situation de responsabilité et de décider. Sinon, les populations ne viennent pas. Les outils doivent être inclusifs, encourager la participation des femmes, des catégories sociales marginalisées et très modestes. La participation ne peut pas se faire que par le biais des structures traditionnelles, pour éviter d’entretenir et de reproduire des rapports de domination archaïques.

Donner du sens et intéresser les populations à la participation supposent de valoriser les ressources endogènes des territoires, matérielles et immatérielles, humaines. La qualité du développement se mesure au niveau de la mise en valeur de toutes les richesses, du potentiel humain, et à l’importance des interactions créées entre acteurs d’un même territoire. Le développement endogène permet une autonomisation des populations par la création de revenus qui peut alimenter une fiscalité nécessaire pour faire vivre les institutions, les politiques et les services publics.

L’approche territoriale du développement exige de la méthode pour que le processus soit intégré. Elle change en fonction de la nature des espaces : ruraux, urbains, périurbains, métropoles, etc.. Mais des constantes se distinguent, il faut d’abord miser sur la formation.

La formation à la décentralisation des élus, des conseillers municipaux, des fonctionnaires territoriaux, du personnel des services, mais aussi des autres acteurs, et des populations est essentielle. On ne peut pas, sauf dans des cas particuliers, assurer un développement pérenne sans les collectivités territoriales. Celles-ci ne sont pas au service des ambitions politiques et personnelles d’individus, elles doivent servir l’intérêt général, sont un lieu de pouvoir et de contre-pouvoir. L’ensemble des acteurs doit être formés et disposés des compétences pour que les CT jouent leur rôle sur des dossiers majeurs du développement comme l’utilisation et la maîtrise des ressources, surtout sur le foncier, les infrastructures, l’accès aux services publics.

Il faut une maîtrise des cadres légaux, du code des collectivités territoriales, de la planification et de l’exécution du budget, pour que chacun connaisse ses prérogatives, l’ampleur de ses pouvoirs et ses devoirs, par rapport à l’Etat, aux populations, et aux différents niveaux territoriaux.

La formation des populations à la décentralisation est également essentielle pour impulser la participation, l’implication, gérer les revendications, les besoins et faire comprendre les devoirs et les limites d’une CT vis-à-vis du territoire et de ces acteurs.

Comment répondre à ce besoin de formation ? C’est un défi pour le CNFA dont les activités vont être relancées, et les partenaires au développement. De nombreuses organisations locales se sont saisies de ce besoin et y apportent une réponse comme l’ASPAD, ORFED Mali, au Niger, etc…

C’est également un défi pour le gouvernement, le nouveau président du Sénégal et le ministre des collectivités territoriales qui se sont engagés dans une relance du processus de décentralisation.

La question du financement est au cœur des préoccupations. Comment agir sur un territoire sans ou avec très peu de moyens, comme c’est le cas à Koungheul ou à Tambacounda, alors que le champ des compétences s’accroît (éducation) ? L’Etat est le premier financeur des CT, il en revient à sa responsabilité d’investir dans les CT. Les populations doivent aussi contribuer à la vie locale, mais leur consentement à financer dépend de l’utilisation qui est faite des ressources. Les acteurs économiques doivent également contribuer à la fiscalité locale, levier d’actions pour le territoire.

Les partenaires internationaux et les bailleurs du développement sont souvent en Afrique les premiers contributeurs au budget des CT. Or, cette situation créé une dépendance dangereuse qui exige de revoir la conception des coopérations pour qu’elles redeviennent des leviers du développement et de l’autonomisation des territoires. Un travail d’évaluation des coopérations doit être mené pour valoriser les « bonnes pratiques », sources d’un développement pérenne et intégré.

Les bailleurs doivent également évoluer sur le fonctionnement et l’attribution des fonds, dépasser l’approche sectorielle et cloisonnée pour s’adapter aux besoins d’un développement endogène des territoires.

La densité des échanges qui se sont déroulés au CNFA montre que ce lieu pourrait devenir un centre ressource sur la démocratie locale, la démocratie citoyenne, et les coopérations décentralisées. Il faut faire en sorte qu’il devienne un lieu identifié d’échange, de mutualisation, de communication sur les sujets, les problématiques et expériences qui ont été évoqués. Il pourrait offrir un rayonnement à des expériences locales qui montrent des résultats, et se pérennisent, pouvant inspirer d’autres acteurs, d’autres territoires.